

SEPTEMBRE /2026

ICI
CSE
TER AURA



RH TER AURA : RETROUVER LE TERRAIN RETROUVER DU SENS

Au 1er janvier 2027, la fonction RH de TER Auvergne-Rhône-Alpes va profondément évoluer.

Pour l'UNSA Ferroviaire, cette nouvelle organisation doit permettre de retrouver de la proximité, du sens et un dialogue social au plus près des salariés. Mais cette transformation doit s'accompagner de moyens adaptés et de garanties pour les agents.

PROXIMITÉ RH : OUI, MAIS PAS AU PRIX D'UNE SURCHARGE

L'UNSA Ferroviaire alerte sur le risque de surcharge de travail et de polyvalence subie avec l'élargissement des missions confiées aux acteurs RH.

Les nouvelles responsabilités, l'acquisition de compétences supplémentaires et la gestion de dossiers sensibles ne doivent pas conduire à une dégradation des conditions de travail.

La proximité RH doit s'accompagner des effectifs et des moyens nécessaires.

UNE EXPERTISE RH REGIONALE DOIT ÊTRE MAINTENUE !

Paie, gestion administrative, droit du travail, disciplinaire, relations sociales...
La nouvelle organisation ne doit pas entraîner des pratiques différentes d'un établissement ou d'une Direction de Ligne à l'autre.

Pour l'UNSA Ferroviaire, il est donc indispensable de **maintenir une expertise RH forte** au niveau de la Direction TER AURA et de **clarifier les responsabilités** entre la DRH régionale, les pôles locaux, les directions, les managers et les centres de services partagés.

L'UNSA demande également une **Création Temporaire** au département Emploi Budget Formation afin de **sécuriser la transition** vers la nouvelle organisation.

CONDITIONS DE TRAVAIL, PARCOURS ET SUIVI : RESTONS VIGILANTS !

Télétravail, régimes de travail, OTS, QVT : les attentes des agents doivent être prises en compte, notamment le passage en Forfait Jours Établissement pour les RAP.

L'UNSA Ferroviaire demande également de valoriser les parcours professionnels et les compétences des agents RH.

Un point de suivi au CSE de décembre sera indispensable avant la mise en œuvre.



DÉCLARATION LIMINAIRE CSE



DÉCLARATION COMPLÈTE ÉVOLUTION RH TER AURA



L'UNSA FERROVIAIRE VOTE POUR LE PROJET ET
RESTERA VIGILANTE SUR SA MISE EN ŒUVRE !

Contactez-nous sur unsa.lyon@unsa-ferroviaire.org

ou sur :



POINT D'INFORMATION RELATIF À L'AVANCEMENT DU SD2M TER AURA

Le Shéma Directeur Matériel et Maintenance (SD2M) TER AURA entre dans une nouvelle phase de transformation, avec des évolutions majeures du matériel, des sites de maintenance et des organisations à l'horizon 2029.

DES QUESTIONS ET PEU DE RÉPONSES !

- L'**UNSA-Ferroviaire** s'interroge sur l'état de **désamiantage** des **21 voitures Corail** supplémentaires en provenance de Centre-Val de Loire, acquises en 2027. À ce stade, la Direction ne semble pas avoir une vision claire face au **risque amiante**.
Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, aucune mise en exploitation ne peut se faire sans **garanties formelles** sur la maîtrise du risque et la protection de la santé des agents.
- À l'horizon du SA 2034, le **Technicentre de Vénissieux** sera séparé en deux entités : **Ouest et Est**. Une organisation qui pose encore de nombreuses questions et suscite une **inquiétude grandissante** chez les agents.
- Au **Technicentre de Saint-Étienne**, la **remise des clés**, initialement prévue le 4 septembre, a été **repoussée au 8 octobre**. La Direction évoque une mise à disposition progressive courant octobre, sans date précise. Une situation qui nous inquiète et appelle **toute notre vigilance**.
En matière de **handicap**, la Direction indique qu'elle **s'adaptera aux situations plutôt que de les anticiper**.
Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, **STOP** à cette logique ! On ne peut pas attendre qu'un agent en situation de handicap se présente pour penser ses conditions de travail. Le **handicap s'anticipe**, il ne se découvre pas après coup !
- Plusieurs **opérations du SD2M** sont programmées **jusqu'à fin 2026**. L'**UNSA-Ferroviaire** a demandé si elles seraient toutes réalisées dans les délais : la Direction **n'a pas répondu** à notre question.



ADAPTATION ORGANISATION PRODUIT TRAIN CLERMONT-FERRAND INTERCITÉS

Avec l'arrivée des nouvelles rames **Oxygène d'Intercités**, le projet prévoit une **gestion du site 24h/24**, entraînant le passage des GEOPS du **2x8 au 3x8**, du régime B au régime C, et la **création de trois postes**.

Si l'**UNSA-Ferroviaire** salue ces emplois supplémentaires, elle restera **vigilante sur les RPS, l'équilibre vie pro/vie perso, l'accompagnement des agents** ne pouvant ou ne souhaitant pas travailler de nuit, mais aussi sur le **risque de postes vacants** à la manœuvre.

Trop d'**incertitudes** demeurent sur les **conséquences humaines** de cette réorganisation. Lors du vote sur la consultation de ce projet en CSE, l'**UNSA-Ferroviaire s'est donc abstenue**.

L'UNSA-FERROVIAIRE est à votre écoute. Contactez vos élus pour toutes vos questions.

Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) 06.69.69.81.14

Emmanuelle GIRAUD (DMRC) 06.23.45.62.51

Cécile MOUSSET (DDL Krono) 07.78.25.13.59

Anne JACQUIOT (DMRC) 06.24.49.43.59

Stéphane GIROUD (DDO) 06.11.55.22.30

Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) 07.61.83.64.86

Aurélié ALBAN (DDO) 06.21.52.19.25

Jean VERCASSON (DDL Citi) 06.13.20.93.09

Richard LEGOUEIX (TC AURA) 06.14.32.25.94

Prochain CSE : 22 octobre 2026

**UNSA-FERROVIAIRE
RHÔNE-ALPES**



45, rue Ste Geneviève
69006 LYON



ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



**UNSA-FERROVIAIRE
ALPES**



377, chemin de la ronde
73000 CHAMBERY



ur.chambery@unsa-ferroviaire.org